

Point de conjoncture

5 mai 2023



À l'horizon de la mi-2023, le glissement annuel des prix à la consommation en France pourrait légèrement refluer (+5,4 % prévu en juin) à la faveur des effets de base sur les produits pétroliers. Les prix des produits alimentaires conserveraient une évolution soutenue, un ralentissement pouvant ensuite se manifester avec les renégociations commerciales annoncées pour la fin du printemps. La contribution des prix des services à l'inflation d'ensemble augmenterait légèrement.

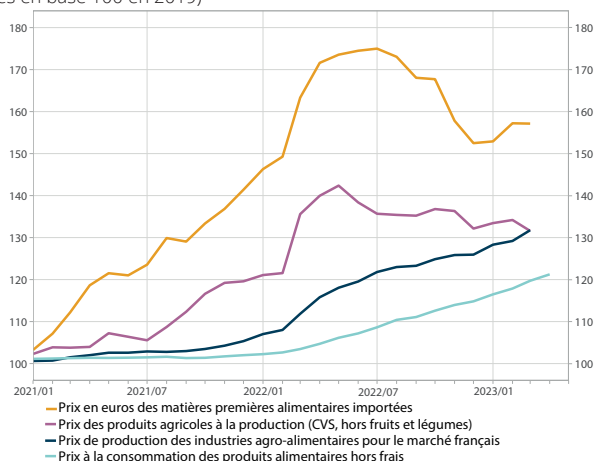
La consommation des ménages resterait bridée, au deuxième trimestre 2023, par ce contexte de forte inflation tandis que la remontée des taux d'intérêt pèserait de plus en plus sur l'investissement. L'activité économique progresserait dans les services mais fléchirait dans l'industrie manufacturière et poursuivrait son recul dans la construction. Au total, la croissance prévue en France au deuxième trimestre resterait modérée (+0,2 %, comme au premier trimestre). L'acquis de croissance pour 2023 s'élèverait à +0,5 % à mi-année.

L'inflation se situe depuis près d'un an sur un plateau autour de 6 %, mais sa composition continue d'évoluer

Le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9 %, après 5,7 % en mars. L'inflation se situe ainsi pour le 11^e mois consécutif sur un plateau autour de 6 %. Depuis janvier 2021, l'indice des prix a progressé globalement de 12 %, avec des évolutions contrastées selon les différents postes de consommation : les prix de l'énergie ont progressé de 41 % entre janvier 2021 et avril 2023, ceux de l'alimentation de 20 %, ceux des produits manufacturés de 8 % et enfin ceux des services de 7 %. C'est au départ l'énergie qui a tiré l'inflation dès 2021, avant que l'alimentation prenne progressivement le relais au cours de l'année 2022. En avril 2023, l'alimentation contribue ainsi à hauteur de 40 % à l'inflation, alors qu'elle ne représente « que » 16 % du panier moyen de consommation.

► 1. Des prix des matières premières alimentaires aux prix à la consommation des produits alimentaires hors frais

(indices en base 100 en 2019)



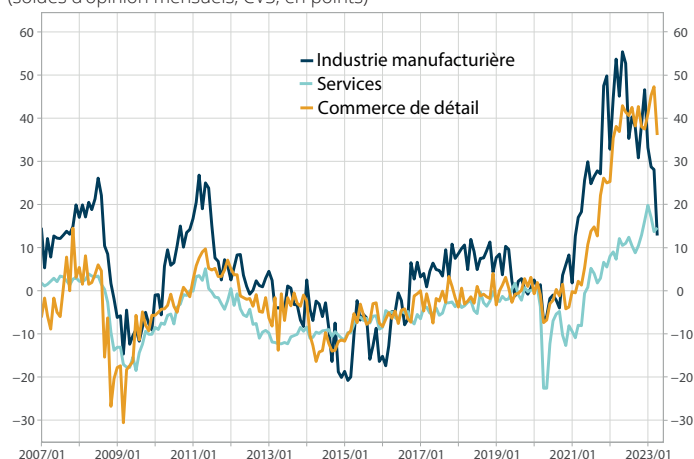
Dernier point : mars 2023 (avril 2023 pour l'IPC alimentaire hors frais, estimation provisoire).
Source : Insee.

Les évolutions au mois le mois du glissement annuel des prix reflètent tout à la fois les variations mensuelles des prix mais aussi leur situation un an plus tôt (« effet de base »). S'agissant des produits pétroliers par exemple, la baisse des prix sur un an est moins marquée en avril 2023 qu'en mars : en effet, un an plus tôt, en avril 2022, était instaurée la remise à la pompe en réponse à la forte hausse des prix des carburants après le déclenchement de la guerre en Ukraine. S'agissant de l'alimentation, les prix des produits frais, assez volatils, décélérent sur un an en avril mais ceux des autres produits alimentaires augmentent sur un an à un rythme proche de 16 %, comme en mars. Enfin, les prix des services accélèrent un peu en avril, augmentant leur contribution à l'inflation d'ensemble.

Ces légères inflexions en avril ne doivent pas être surinterprétées mais résument tout de même certaines questions déterminantes pour l'évolution de l'inflation

► 2. Soldes d'opinion sur l'évolution des prix de vente au cours des 3 prochains mois

(soldes d'opinion mensuels, CVS, en points)



Dernier point : avril 2023.
Source : enquêtes mensuelles de conjoncture, Insee.

au cours des prochains mois, s'agissant notamment de l'alimentation, des produits manufacturés et des services : à quel moment les prix de l'alimentation et des produits manufacturés pourraient-ils commencer à ralentir, dans le sillage de certains cours mondiaux de matières premières ? Dans quelle mesure l'inflation pourrait-elle se diffuser davantage aux services ?

Des signes avant-coureurs d'une détente de certains prix se confirment, mais d'autres aux effets inverses pourraient prendre le relais pour soutenir l'inflation

Si l'ampleur des évolutions actuelles présente peu de points de comparaison récents et rend donc la prévision incertaine, quelques indicateurs suggèrent, sinon une baisse, du moins un ralentissement des prix de certains produits manufacturés au cours des prochains mois. Cette inflexion s'observe par exemple depuis quelques mois pour les prix de production (prix en « sortie d'usine » ou « sortie de ferme ») de certains secteurs industriels et de l'agriculture (► **figure 1**). Elle est confirmée par les soldes d'opinion recueillis dans les enquêtes de conjoncture auprès des industriels sur l'évolution probable des prix de vente à l'horizon de 3 mois (► **figure 2** et ► **encadré**). En revanche, elle n'apparaît pas à ce stade dans l'enquête sur les services.

S'agissant par exemple des produits alimentaires (hors produits frais), les prix agricoles à la production diminuent depuis plusieurs mois, même s'ils restent nettement au-dessus de leur niveau d'avant la crise sanitaire. Les prix à la production des industries agro-alimentaires ne présentent en revanche pas encore d'inflexion à ce stade. À l'horizon de la prévision (juin 2023), les prix à la consommation des produits alimentaires conserveraient un rythme de progression soutenu (entre 15 et 16 % sur un an). Cela n'exclut pas un éventuel ralentissement ultérieur, après les renégociations commerciales annoncées pour la fin du printemps.

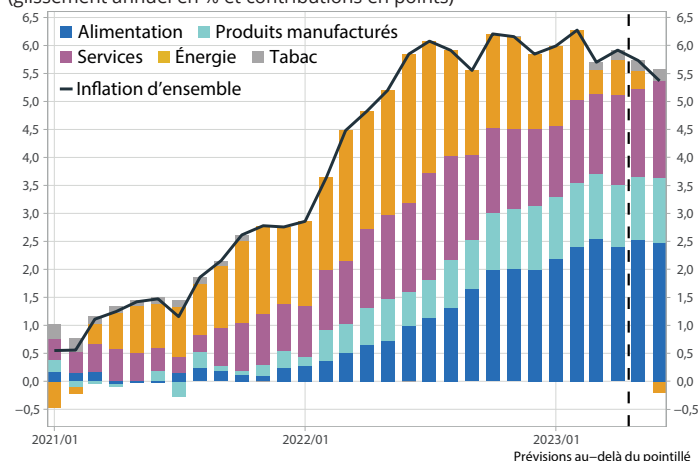
Le glissement annuel des prix des biens manufacturés resterait quant à lui un peu au-dessous de 5 % sur un an d'ici la mi-2023. Les prix des services pourraient quant à eux légèrement accélérer, avec un glissement annuel prévu à +3,5 % en juin, sur fond de nouvelle revalorisation du Smic au 1^{er} mai. À l'inverse, et sous l'hypothèse d'un baril de Brent à 75 euros, l'énergie contribuerait, par « effet de base », à tasser le glissement annuel de l'indice d'ensemble, prévu à +5,7 % en mai puis +5,4 % en juin (► **figures 3** et **4**). L'hypothèse retenue pour le prix du Brent est proche des cours observés fin avril, mais supérieure à ceux de début mai où leur volatilité a été importante.

Le léger tassement de l'inflation d'ensemble prévu pour la mi-2023 ne présume pas de son évolution au cours de la seconde moitié de l'année. En effet, des incertitudes fortes subsistent sur, en particulier, les évolutions à venir des prix dans l'alimentation et sur une éventuelle diffusion plus marquée qu'actuellement de l'inflation au secteur des services.

La consommation des ménages reste bridée par l'inflation, tandis que l'investissement s'infléchit sur fond de resserrement monétaire

Le contexte de forte inflation pèse depuis plusieurs trimestres sur la consommation des ménages. Au premier trimestre 2023, celle-ci s'établit ainsi, comme au trimestre précédent, tout juste à son niveau d'avant la crise sanitaire (soit le dernier trimestre 2019), qu'elle avait pourtant dépassé entre la mi-2021 et la mi-2022. En particulier, la consommation alimentaire a nettement reculé en volume (de l'ordre de -9 % sur un an en mars). Ce recul peut traduire une baisse effective de la quantité consommée, mais aussi des changements de gammes de produits achetés (► **encadré**). Les grèves qui ont émaillé le premier trimestre ne semblent en revanche pas avoir eu d'effet notable sur la consommation, sauf sans doute sur celle de transport ferroviaire.

► 3. Inflation d'ensemble et contributions par poste (glissement annuel en % et contributions en points)



Note : pour avril 2023, l'inflation d'ensemble constitue une estimation provisoire. Lecture : en avril 2023, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,9 % sur un an, selon l'estimation provisoire. L'alimentation contribuerait pour 2,4 points à cette hausse.

Source : Insee.

► 4. Inflation d'ensemble passée et prévue (glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation)

Regroupements IPC* (pondérations 2023)	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023
Alimentation (16,2 %)	13,3	14,8	15,9	14,9	15,8	15,5
Tabac (1,9 %)	0,2	0,2	7,8	9,4	10,6	11,1
Produits manufacturés (23,2 %)	4,5	4,7	4,8	4,7	4,7	4,9
Énergie (8,6 %)	16,3	14,1	4,9	7,0	3,5	-1,6
Services (50,1 %)	2,6	3,0	2,9	3,2	3,2	3,5
Ensemble (100 %)	6,0	6,3	5,7	5,9	5,7	5,4

■ Estimation provisoire ■ Prévision.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

Lecture : en avril 2023, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,9 % sur un an, selon l'estimation provisoire. Il augmenterait de 5,7 % sur un an en mai 2023.

Source : Insee.

La confiance des ménages dans la situation économique reste dégradée en avril, malgré un léger regain. Au deuxième trimestre 2023, la consommation continuerait donc de marquer le pas : la consommation de biens, dont notamment la consommation alimentaire, continuerait de se replier, tandis que celle de services progresserait de nouveau légèrement et que les dépenses en énergie poursuivraient leur rebond.

L'investissement n'apporterait pas non plus d'impulsion à la croissance : l'investissement des entreprises pourrait continuer à ralentir au printemps, sur fond de montée des taux d'intérêt. Celui des ménages diminuerait de nouveau, en lien avec la baisse de la construction de logements neufs et des transactions immobilières. Le commerce extérieur pourrait quant à lui soutenir légèrement la croissance au printemps, comme au premier trimestre.

La situation conjoncturelle resterait donc globalement hésitante, les difficultés de demande prenant peu à peu le relais des difficultés d'approvisionnement

Les climats des affaires, calculés à partir des réponses des entreprises aux enquêtes, reflètent une situation conjoncturelle qui reste hésitante (► figure 6). De fait, depuis l'été 2022, la croissance trimestrielle du PIB est relativement modeste, de l'ordre de +0,1 % en moyenne. Elle témoigne d'une certaine résistance face à la hausse massive des prix, mais reste en-deçà de ce que l'on aurait pu attendre en l'absence de choc inflationniste.

Dans l'industrie manufacturière, les difficultés d'approvisionnement continuent de refluer, même si elles demeurent plus élevées qu'avant la crise. À l'inverse, ce sont les inquiétudes liées à la demande qui tendent à augmenter (► figure 7). Les stocks de produits finis sont d'ailleurs jugés plus importants en avril qu'en mars. La production manufacturière pourrait fléchir au deuxième trimestre, malgré une relative bonne tenue de la fabrication de matériels de transport. L'activité industrielle dans son ensemble pourrait néanmoins progresser, à la faveur de la poursuite du rebond de la production d'électricité.

Dans la construction, l'activité économique poursuivrait son recul au printemps, comme le suggère par exemple l'enquête de conjoncture menée auprès des promoteurs immobiliers, ou encore le léger repli au premier trimestre de l'emploi salarié dans ce secteur. L'activité serait atone dans le commerce tandis qu'elle progresserait légèrement dans les services, soutenue, entre autres, par un rebond dans les services de transport.

Au total la croissance du PIB au deuxième trimestre 2023 s'établirait à +0,2 %, comme au trimestre précédent (► figure 5). Cette prévision est inchangée par rapport à la dernière *Note de conjoncture*. L'acquis de croissance pour 2023 s'élèverait quant à lui à +0,5 % à l'issue du deuxième trimestre. ●

► 5. Activité économique (PIB) passée et prévue

(variations trimestrielles et annuelles en %)

	2021				2022				2023		2021	2022	Acquis 2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produit intérieur brut (PIB)	0,1	1,0	3,3	0,6	-0,2	0,5	0,1	0,0	0,2	0,2	6,8	2,6	0,5

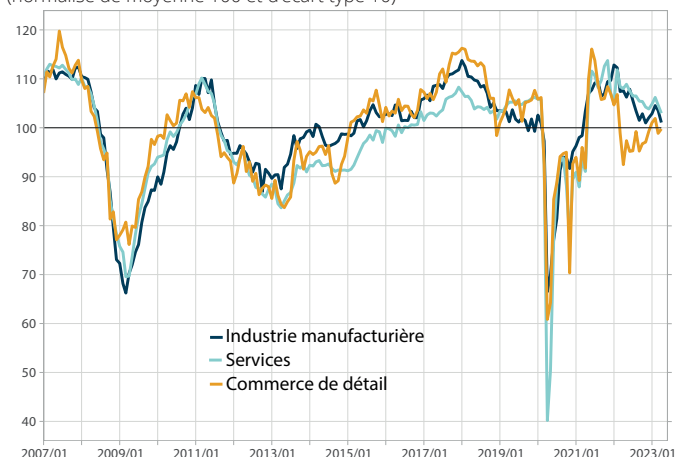
■ Préviation.

Lecture : au premier trimestre 2023, le PIB a augmenté de 0,2 %. Il augmenterait de 0,2 % au deuxième trimestre 2023.

Source : Insee.

► 6. Climat des affaires dans les principaux secteurs ► 7. Difficultés d'approvisionnement, insuffisance de personnel et demande insuffisante dans l'industrie manufacturière

(normalisé de moyenne 100 et d'écart type 10)

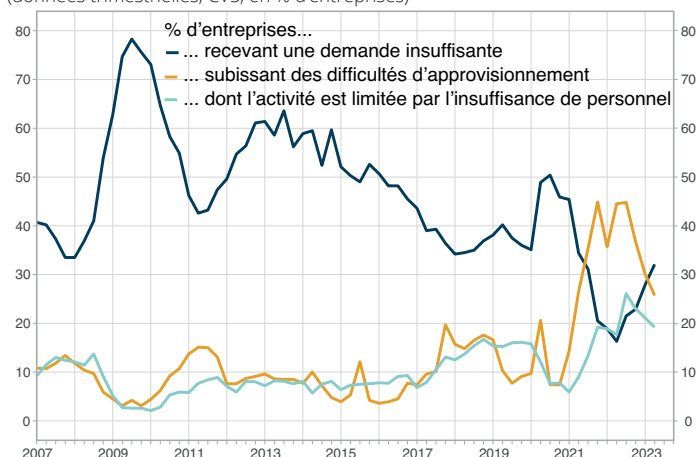


Dernier point : avril 2023.

Lecture : le climat des affaires dans les services s'élevait à 103 points en avril 2023, au-dessus de sa moyenne de longue période (100).

Source : enquêtes mensuelles de conjoncture, Insee.

(données trimestrielles, CVS, en % d'entreprises)



Dernier point : avril 2023.

Note : certaines entreprises peuvent déclarer plusieurs difficultés à la fois.

Source : enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie, Insee.

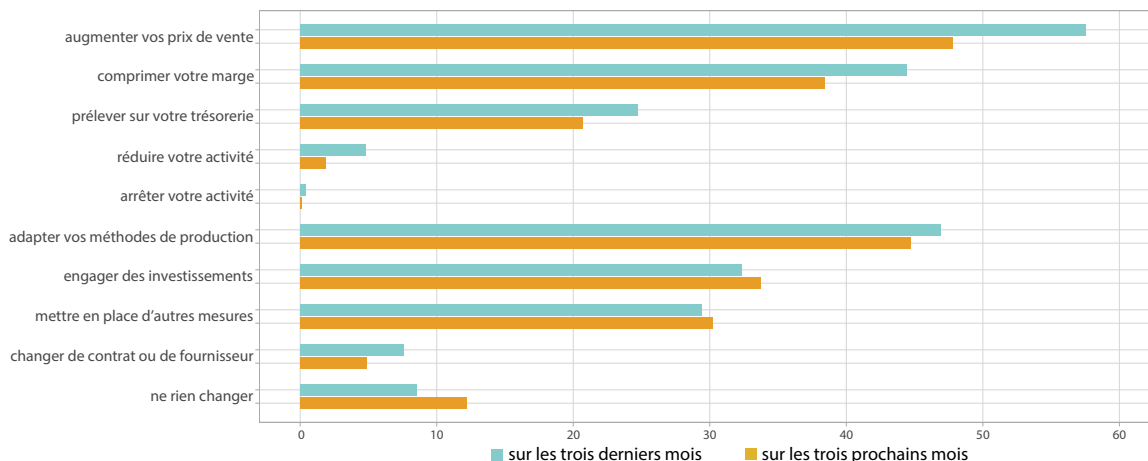
Résultats complémentaires des enquêtes de conjoncture

Depuis la fin 2022, l'Insee a adapté le questionnement de ses enquêtes de conjoncture pour, notamment, mieux connaître les évolutions des comportements des ménages et des entreprises dans le contexte de hausse des prix. Les résultats les plus récents ont été collectés en mars 2023.

S'agissant des entreprises (► **figure 8**), le questionnement porte sur les réactions face à la hausse des prix de l'énergie. Les entreprises industrielles déclarent réagir principalement *via* des hausses de leurs prix de vente, mais elles sont moins nombreuses à déclarer avoir l'intention de les augmenter au cours des trois prochains mois qu'au cours des trois derniers mois. Les ménages sont quant à eux un peu plus nombreux en mars 2023 (72 %) qu'en décembre dernier (68 %) à déclarer avoir changé leurs habitudes de consommation du fait de l'inflation (► **figure 9a**). Concernant l'alimentation, ces changements traduisent davantage qu'en décembre des modifications de gammes de produits consommés, et moins souvent des baisses effectives de consommation (► **figure 9b**). ●

► 8. Réaction des entreprises industrielles dans le contexte énergétique actuel

(en %)



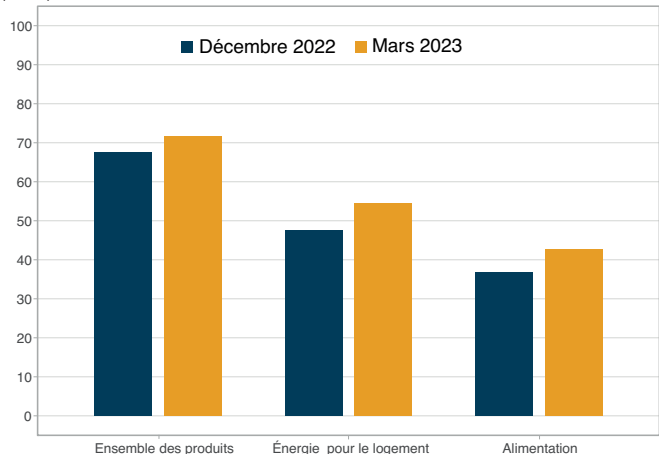
Note : données collectées du 24 février 2023 au 31 mars 2023.

Champ : industrie.

Source : enquêtes de conjoncture, Insee.

► 9a. Part des ménages déclarant avoir changé leurs habitudes de consommation sur les douze derniers mois, du fait de l'inflation

(en %)



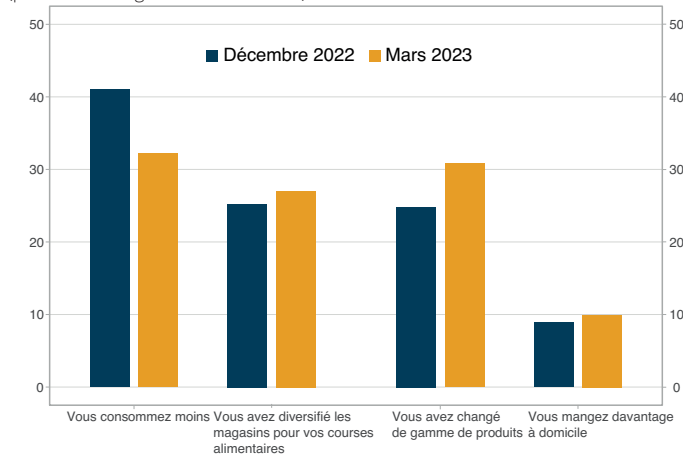
Lecture : en mars 2023, 72 % des ménages déclaraient avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an à cause de l'inflation. Ils étaient 68 % en décembre 2022.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Camme.

► 9b. Nature des évolutions de comportement indiquées par les ménages qui déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation alimentaire

(part des ménages concernés en %)



Note : pour cette question, les ménages devaient indiquer la modification principale dans le changement de leurs habitudes de consommation alimentaire (une seule réponse possible).

Lecture : en mars 2023, 32 % des ménages qui déclaraient avoir changé d'habitudes alimentaires depuis un an indiquaient consommer moins. Ils étaient 41 % dans ce cas en décembre 2022.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Camme.

